

La campagne 2020 de lutte collective chenille processionnaire du pin démarre !

Cette année, comme l'an dernier, plus besoin de passer en mairie :
inscription sur notre site internet www.polleniz.fr

Afin de protéger les habitants de la commune des risques sanitaires (allergies, urtications, ...) que les chenilles processionnaires du pin peuvent provoquer, **POLLENIZ propose d'organiser une campagne de lutte collective**, comme depuis plusieurs années maintenant.

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les pins infestés, chez les personnes préalablement inscrites auprès de nos services via le site internet. Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront entre les mois de septembre 2020 et janvier 2021.

Notez qu'en 2020, comme l'an dernier, les inscriptions à la lutte collective se feront exclusivement par inscription sur le site de Polleniz et non plus au sein des mairies. Ce formulaire en ligne a pour but de simplifier les procédures et de soulager les secrétariats qui peuvent avoir beaucoup de demandes à ce sujet en période estivale. Aussi, nous vous prions de bien vouloir respecter cette nouvelle procédure.